



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LA CELLULE REGIONALE BIOMASSE PREFECTORALE**

CRFB du 6 décembre 2024

DREAL/Mission Transition Ecologique/ C. Commenge, et DRAAF, ADEME, DREETS

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

### A l'origine de la cellule

Analyse du  
projet  
industriel

Audition du  
candidat

- . Politique publique d'accompagnement financier des projets de production d'énergie à partir de la biomasse, du végétal au déchet
- . Appui sur des Appels à projets ADEME ou Ministère Ecologie (C°RE)
- . Membres :  
ADEME / DRAAF / DREETS / DREAL (secrétariat, animation)

. **Instruction de projets d'importance « conséquente » depuis 2006**

*Exemple d'un projet :*

*Projet industriel de fabrication de panneaux de bois et chaudière industrielle en NA mobilisant :*

- *bois issus de la forêt, connexes de scierie*
- *BFV-BD*
- *Résidus de culture*

Adéquation  
ressources /  
besoins

Types d'avis de  
la cellule

Formalisation de  
l'avis du Préfet

**Instruction du 18 juillet 2024** : nouveau cadre d'action de la Cellule Biomasse Régionale abroge le cadre de 2009 pour la création ou le renouvellement d'installations  
La cellule peut « Consulter des acteurs économiques »

### Enjeux:

- « capacité à mobiliser de nouvelles ressources,
- éviter/modérer les conflits d'usage
- priorité à l'alimentation
- évaluation et suivi des prélèvements »

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

	SERVICE	Analyse pour un projet	
A l'origine de la cellule	DRAAF forêt bois < seconde transformation du bois et agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Volumes disponibles / prélevés, les sites concernés, hiérarchie des usages (DRAAF/SERFOB)</i></li> <li>- <i>SAU utilisée, concurrence alimentaire (DRAAF/SREAA)</i></li> </ul>	Adéquation ressources / besoins
Analyse du projet industriel	DREETS aspect économique	- <i>Contexte économique, aides déjà attribuées</i>	Types d'avis de la cellule
	ADEME respect cahier des charges, analyse globale	- <i>Analyse systémique en lien avec Ademe nationale</i>	
Audition du candidat	DREAL Bois en Fin de Vie, Bois Déchets	- <i>Adéquation matières mobilisées / ressources à terme, repérage cadre ICPE, aspect énergie et EGES évitées, hiérarchie des usages</i>	Formalisation de l'avis du Préfet

**Instruction du 18 juillet 2024 :** « missions élargies à tout type d'installations non alimentaires consommatrices de biomasse, expertise, évaluation des plans d'approvisionnement de candidats aux AO »  
 « référence aux SNBC et SNMB » et « **prévention des conflits d'usage** »

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

A l'origine de  
la cellule

**Quand ?** Selon l'importance du dossier, un enjeu particulier

**Qui ?** Responsable du projets et toutes personnes susceptibles d'éclairer la demande ou l'offre

Adéquation  
ressources /  
besoins

### *Les questions*

- *Quels besoins industriels (transformation matière et/ ou la production énergétique) ou de chauffage (RCU...)?*
- *Pourquoi ce territoire ? Connaissance des enjeux ? Place du projet pour l'entreprise, ses partenaires*
- *Quel périmètre de l'approvisionnement, quelle connaissance de l'offre ? Evaluation de l'évolution de la demande dans le temps avec ses partenaires*
- *Qualité des engagements des fournisseurs, l'impact des transports de la matière, impact sur la SAU*
- *Pérennité de l'offre*

Types d'avis de  
la cellule

Analyse du  
projet  
industriel

**Audition  
du  
candidat**

Formalisation de  
l'avis du Préfet

**Instruction du 18 juillet 2024** « conseil au Préfet, élaboration des politiques publiques, consulter les acteurs locaux », « prévenance sur la confidentialité des données »

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

A l'origine de  
la cellule

### **DRAAF :**

- résultats de l'IFN, EAB, études de disponibilités, Cartofob, PRFB, SRB, analyse de données agricoles

### **DREETS :**

- Analyse des aspects économiques

### **ADEME :**

- Respect du cahier des charges, analyse globale

### **DREAL :**

- Analyse des données Bois en Fin de Vie, Bois Déchets, données AREC, étude régionale Ademe 2024.

Analyse du  
projet  
industriel

Audition du  
candidat

**Adéquation  
ressources /  
besoins**

Types d'avis de  
la cellule

Formalisation de  
l'avis du Préfet

*Coordination entre cellules biomasse si  
l'approvisionnement est suprarégional*

**Instruction du 18 juillet 2024 :** données « fiables, précises, régulières, cohérentes avec celles des acteurs économiques »

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

A l'origine de  
la cellule

**Avis favorable** projet de qualité, peut être assorti de recommandations pour optimiser l'approvisionnement dans le temps

Adéquation  
ressources /  
besoins

Analyse du  
projet  
industriel

**Avis favorable avec réserve** la cellule émet des doutes sur l'approvisionnement, formule soit des recommandations vérifiables soit incite à la vigilance sur l'équilibre de l'approvisionnement entre les matières, dans la durée, prend note des engagements sur le transport moins carboné etc.

**Types d'avis  
de la cellule**

Audition du  
candidat

**Avis favorable avec demande de garantie** demande d'un engagement écrit, vérifiable et mesurable dans le temps par le maître d'ouvrage de l'AAP

Formalisation de  
l'avis du Préfet

**Avis défavorable**, l'avis de Ademe sera conforme

**Instruction du 18 juillet 2024** « Les cellules bénéficieront d'un retour des contrôles et des « déclarations de durabilité »

## Commission Régionale Forêt-Bois - Cellule Régionale Biomasse

A l'origine de  
la cellule

Analyse du  
projet  
industriel

Audition du  
candidat

- **Note technique** agrégeant les avis des services
  - **Note de présentation** au Préfet de Région des enjeux et des avis des services, *avis à la main du préfet*
  - Transmission à l'Ademe
  - Pas de communication des analyses au candidat car c'est un élément de jugement d'une offre (procédure Ademe ou C°RE)
  - Avis de la cellule biomasse si modification du plan d'approvisionnement initial
  - Production d'un rapport annuel au Préfet de Région et à la DGEC / MAAF
- Suites :**
- suivi contractuel des engagements par C°RE ou Ademe
  - avis CRB sur des modifications des plans d'approvisionnement

Adéquation  
ressources /  
besoins

Types d'avis de la  
cellule

**Formalisation  
de l'avis du  
Préfet, suites**

**Instruction du 18 juillet 2024 :** « Évaluation des évolutions des plans lauréats, suivi de l'utilisation de la biomasse, recueil des déclarations annuelles des lauréats » et « synthèses d'activités à envoyer aux ministères », « Transposition de la directive 2018/2001 RED 3 : **révision en mai 2025 du rôle renforcé des cellules biomasse (assise juridique)** »

Je vous remercie pour votre attention

## Projet de PPE 3 mise à la consultation du public

USAGES À CONSIDÉRER EN PRIORITÉ	USAGES À DÉVELOPPER RAISONNABLEMENT ET SOUS CONDITIONS	USAGES DONT LE DÉVELOPPEMENT EST À MODÉRER
ALIMENTATION HUMAINE	TRAFIC AÉRIEN (DOMESTIQUE ET INTERNATIONAL)	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
ALIMENTATION ANIMALE	SOUTES MARITIMES	RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE – CHAUFFAGE ET ECS NON PERFORMANTS
PUITS DE CARBONE – PRODUITS BOIS ET FORÊTS	TRANSPORTS – PL, BUS ET CARS, ET TRANSPORT FLUVIAL ET FERROVIAIRE	RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE – CUISSON
FERTILITÉ DES SOLS (RETOUR AU SOL DES RÉSIDUS ET COUVERTS)	TRANSPORT – VÉHICULES LÉGERS	
INDUSTRIE – CHALEUR HAUTE °C ET NON-ÉNERGÉTIQUES	INDUSTRIE – CHALEUR BASSE TEMPÉRATURE	
RÉSEAUX DE CHALEUR	RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE –BIOMASSE SOLIDE POUR CHAUFFAGE ET ECS PERFORMANTS	
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE L'AGRICULTURE, ET DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS		
ENGINS LOURDS DE CHANTIER		

NB : pas de hiérarchisation des usages dans les colonnes